BIOVALLEE®

Définition d'un éco-territoire de référence

Prospective exploratoire - Septembre 2011

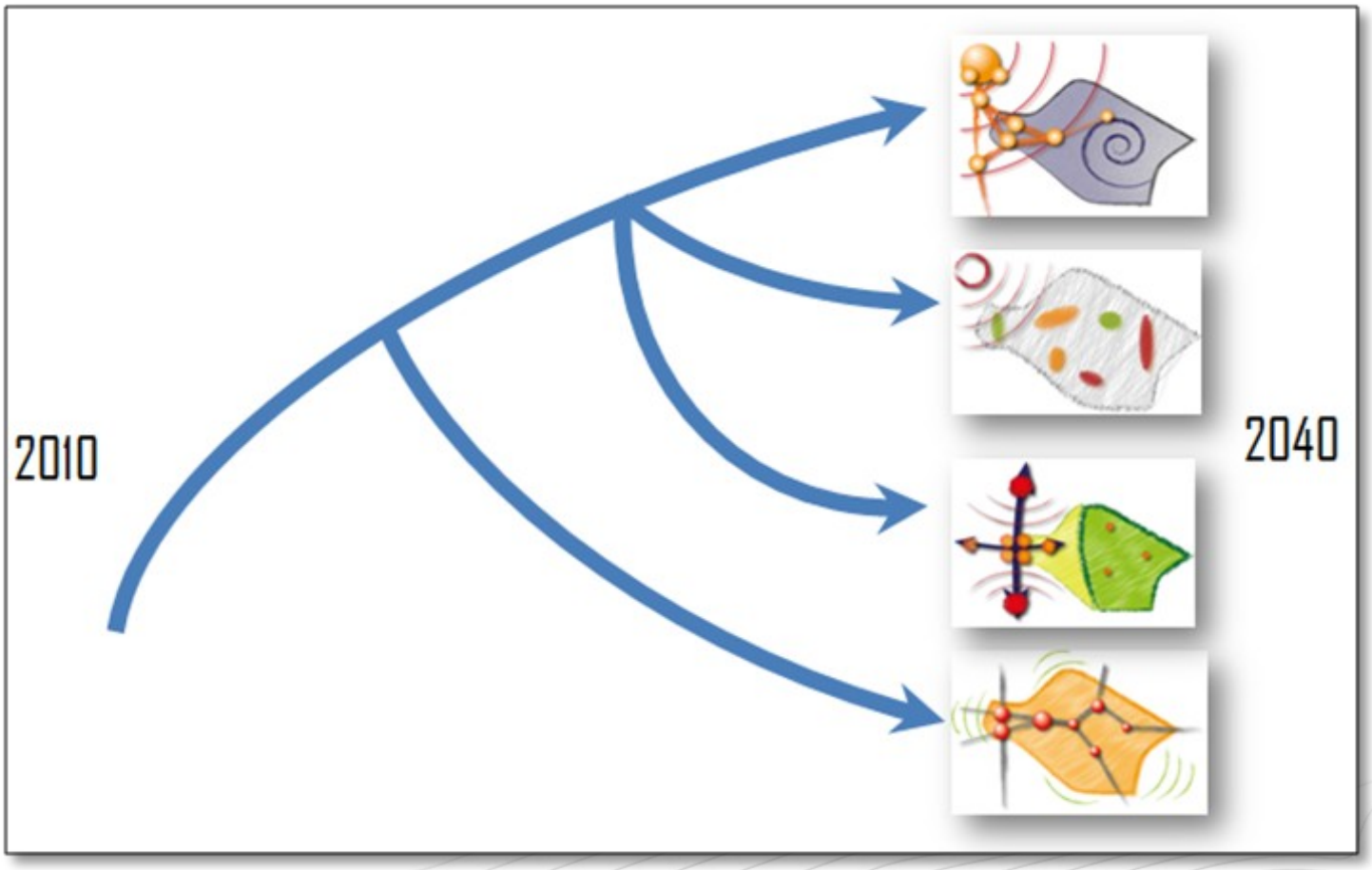

4 hypothèses d'évolution pour Biovallée® en 2040

CONTEXTE

Le territoire de Biovallée® veut faire la démonstration de la capacité d'un territoire rural multipolaire à offrir un modèle de développement humain alternatif et complémentaire au fonctionnement concentrique des zones urbaines et devenir un territoire de référence en matière de développement humain durable. La démarche doit permettre le déclenchement et la formalisation d'une envie de territoire partagée. Forte de son expérience, Biovallée® pourra ensuite diffuser les résultats de son expérimentation, de ses réflexions, de son modèle, à d'autres territoires européens et les aider à s'engager dans une même dynamique.

Biovallée® est un « Grand Projet Rhônalpin » (GPRA), intitulé en tant que tel dans la délibération du Conseil Régional du 19 mai 2005, qu'on peut définir comme « un projet de développement structurant, fondé sur des atouts particuliers et dont le rayonnement et la notoriété bénéficient à l'ensemble du territoire régional, voire au-delà ». Biovallée® associe les Communautés de Communes du Val de Drôme, du Crestois, du Pays de Saillans et du Diois, mais pas la commune de Crest. Le protocole d'accord Biovallée® a été signé le 8 octobre 2010 à Eurre.

L'objectif à long terme est de faire de ce territoire une référence au niveau européen en matière de développement humain durable, autour de trois axes stratégiques :

- → aménager un territoire de référence ;
- → impulser le développement économique autour de la protection et la valorisation des bio-ressources et le domaine des éco-activités ;
- → accueillir des activités de recherche et de formation.

Le projet consiste à faire converger vers ces trois objectifs l'ensemble des politiques publiques conduites sur le territoire ainsi que les initiatives économiques, associatives et citoyennes afin de devenir un *« Fribourg rural »,* du nom de la ville allemande engagée depuis 30 ans dans des actions de développement durable. Les objectifs à atteindre sont bien définis : atteindre 50 % de la SAU et des exploitations en agriculture biologique d'ici 2015, stopper l'urbanisation sur les terres agricoles d'ici 2015, couvrir dès 2020 la consommation énergétique des ménages par les énergies renouvelables...

La méthodologie adoptée est dite prospective. Elle vise à formaliser 4 scénarios possibles pour Biovallée®, à partir desquels un scénario souhaitable sera construit. Un plan d'action sera ensuite proposé pour réaliser ce scénario de « l'éco-territoire de référence ».

MODE D'EMPLOI

La méthodologie prospective utilisée est divisée en deux phases :

→ **une phase de prospective exploratoire** qui vise à ouvrir le « champ des possibles », soit à définir des futurs possibles pour Biovallée® en 2040.

→ **une phase de prospective stratégique** où les élus valideront leur scénario souhaitable pour Biovallée®, soit l'éco-territoire de référence, et le déclineront en axes stratégiques et pistes d'actions pour l'atteindre.

Ce rapport présente les résultats de la phase de prospective exploratoire.

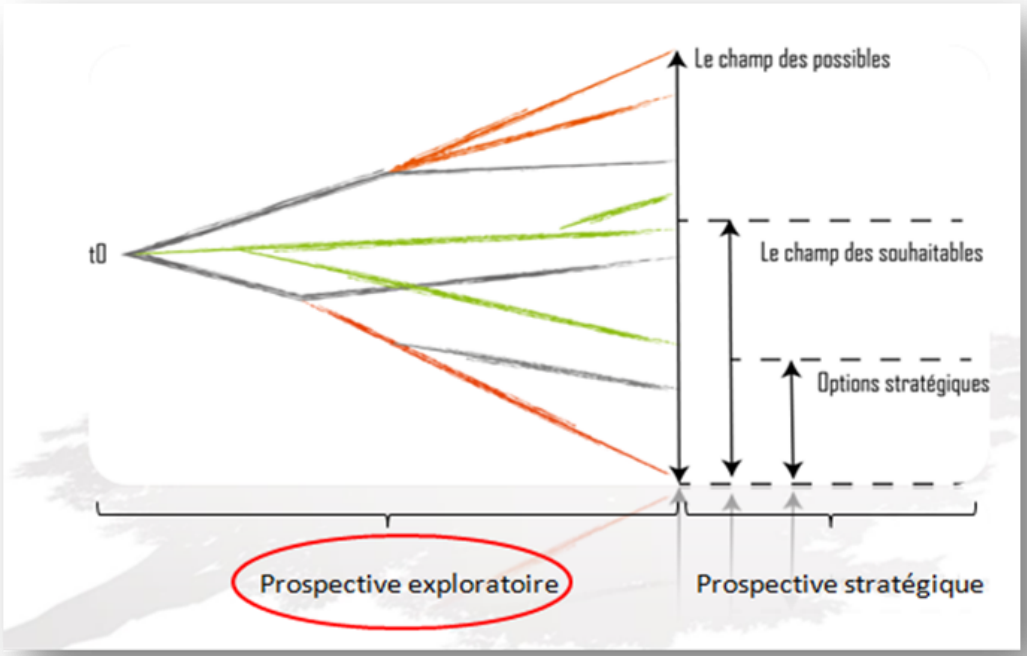

Cet exercice de **prospective exploratoire visant à ouvrir le champ des possibles est le point de départ de la démarche**. Son but n'était ni d'identifier toutes les hypothèses d'évolution possible ni d'avoir une vocation programmatrice ou planificatrice. Ces hypothèses d'évolution ne se réaliseront sans doute jamais, la réalité sera probablement un assemblage de plusieurs de ces hypothèses qui sont donc là **pour ouvrir le débat sur la définition d'un scénario souhaitable**, partagé par les acteurs locaux, les élus, et la population.

Cet exercice ne traduit en rien une volonté politique, mais tend à éclairer le travail des décideurs locaux par la présentation synthétique de quelques uns des futurs possibles. Ces hypothèses d'évolution sont le résultat du travail d'un panel d'experts, chercheurs et d'acteurs locaux - réunis le 19 juillet 2011, les 7, 8 et 9 septembre 2011, et le 28 septembre 2011 - afin d'apporter un avis « éclairé » aux élus.

MODE D'EMPLOI

Une démarche participative : les séminaires prospectifs

Ces hypothèses d'évolution seront débattues avec les acteurs locaux lors de temps de partage et d'enrichissement de la démarche, notamment lors d'un forum public le 25 novembre, d'ateliers prospectifs en novembre et décembre, dans les conseils municipaux et communautaires….

CALENDRIER

PHASE 1 : Diagnostic territorial de Biovallée® (mai - septembre 2011)

- Mise en évidence des enjeux territoriaux, propres à Biovallée®

PHASE 2 : Prospective (juillet 2011 - mars 2012)

- PROSPECTIVE EXPLORATOIRE : l'ouverture du champ des possibles
  - → Séminaire du 19 juillet 2011 : lancement de la démarche prospective
  - → Séminaire prospectif de 7-8-9 septembre 2011 : scénarios exploratoires
  - → Séminaire du 28 septembre 2011 : finalisation des scénarios approfondis
- FORUMS, DEBATS ET ATELIERS PROSPECTIFS : proposition pour un scénario souhaitable
- PROSPECTIVE STRATEGIQUE : le temps des élus, formalisation du scénario souhaitable pour Biovallée®

PHASE 3 : Mise en œuvre

- Formalisation d'une Charte de mise en œuvre du scénario souhaitable

MODE D'EMPLOI

Note : pour faciliter la compréhension des scénarios, les entités géographiques nommées sont :

- → Biovallée® pour l'ensemble des communes illustrées par la carte ci-dessous ;
- → le Diois pour le périmètre couvert par la Communauté de Communes du Diois ;
- → la vallée de la Drôme pour le périmètre recouvrant les Communautés de Communes du Crestois, du Pays de Saillans et du Val de Drôme, ainsi que la commune de Crest.

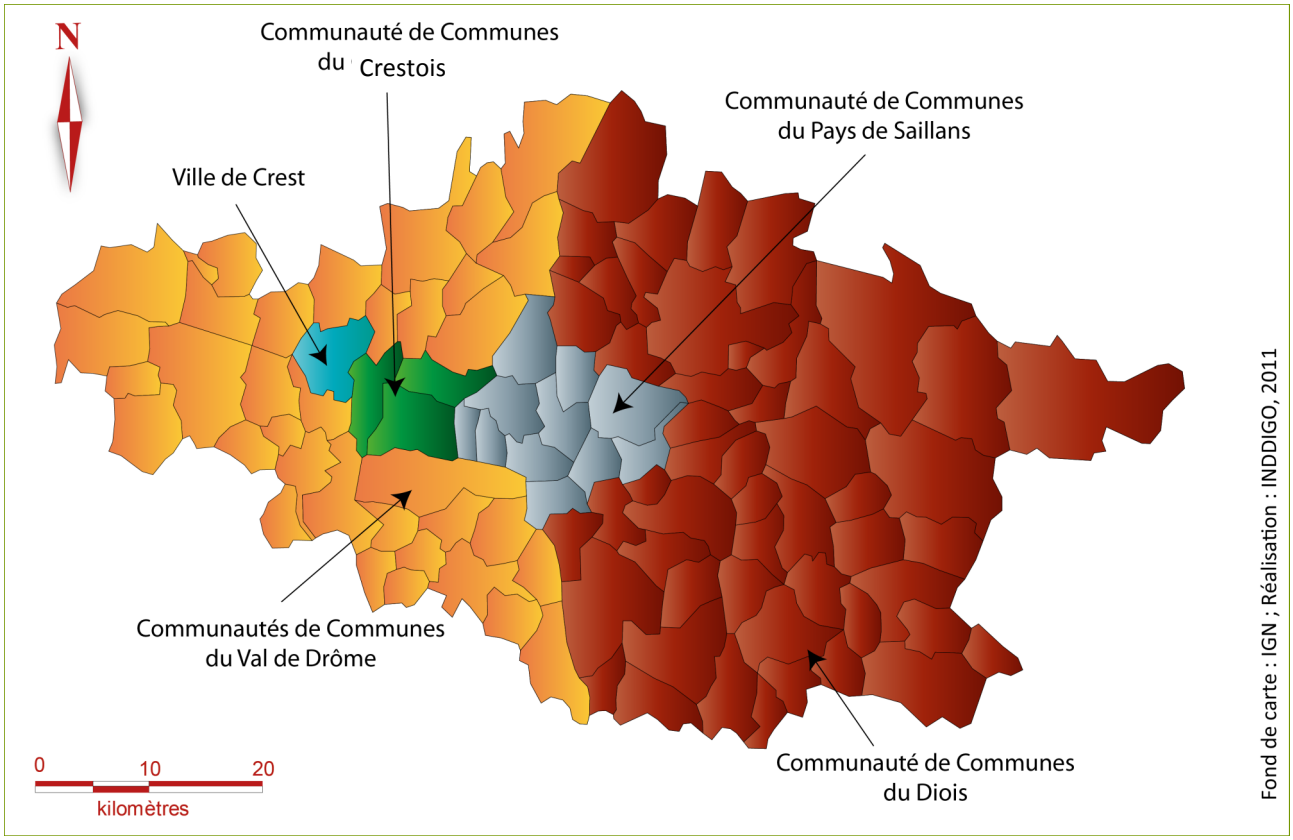

ENERGIE - CLIMAT

Afin de devenir un éco-territoire, Biovallée® s'est lancée dans une démarche de Plan Climat Energie Territorial (PCET), outil qui répond aux exigences nationales et européennes sur les plans énergétique et climatique. Il permettra également de répondre aux objectifs fixés dans le protocole d'action du GPRA. Le PCET est un outil structurant de lutte contre le changement climatique car il s'inscrit dans une logique de résultats à atteindre.

Les objectifs nationaux et européens : 3*20 et facteur 4

En 2007, l'Union européenne a fixé l'objectif dit « des 3 fois 20 » pour 2020, soit : augmenter l'efficacité énergétique de 20 % par rapport à 1990, diminuer les émissions de GES de 20 % par rapport à 1990 et de porter la part des ENR à 20 % dans la consommation énergétique totale. Cet objectif a été transcrit en France par le Grenelle de l'environnement.

En 2000, la France a mis en place un Programme National de Lutte Contre le Changement. Elle s'est engagée à diminuer par 4 (facteur 4) d'ici 2050 ses émissions de GES par rapport à 1990. En effet, les travaux du Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat (GIEC) ont mis en évidence, pour les pays développés, la nécessité de diviser par 4 leurs émissions de GES d'ici 2050 afin de limiter à + 2°C l'augmentation de la température d'ici 2100.

L'outil : le Plan Climat Energie Territorial

Le Plan Climat Energie Territorial (PCET) est un projet territorial de développement durable dont la finalité première est la lutte contre le changement climatique. Institué par le Plan Climat national et repris par la loi Grenelle 1 et le projet de loi Grenelle 2, il constitue un cadre d'engagement pour le territoire.

Le PCET vise deux objectifs :

- → **l'atténuation :** il s'agit de limiter l'impact du territoire sur le climat en réduisant les émissions de gaz à effet de serre ;
- → **l'adaptation,** il s'agit de réduire la vulnérabilité du territoire puisqu'il est désormais établi que les impacts du changement climatique ne pourront plus être intégralement évités.

La première phase de ce travail a consisté en la réalisation du bilan carbone permettant de calculer la quantité de GES émis et sa répartition par grands postes. Les émissions GES sur le territoire sont évaluées annuellement à 538 000 Tonnes Equivalents CO_2 (T.Eq.CO_2), soit 9,43 T.Eq.CO_2 par habitant. Bien que ce chiffre soit supérieur de 50 % de la moyenne française, il est conforme aux caractéristiques du territoire.

Les principaux postes d'émission sont le déplacement des personnes et des marchandises (34 % des émissions totales), les secteurs résidentiels, secondaires et tertiaires (26 % des émissions), l'agriculture (20 % des émissions) et l'alimentation (17 % des émissions).

ENERGIE - CLIMAT

L'étape suivante a été de calculer pour chaque scénario, les évolutions possibles d'émissions de GES selon les différents postes. A titre d'exemple, voici quelques tableaux et graphiques réalisés pour cette partie.

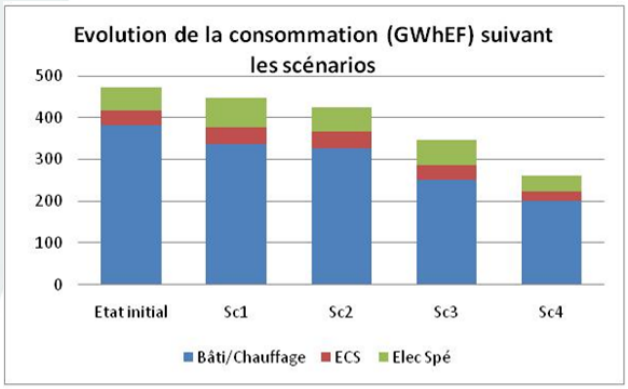

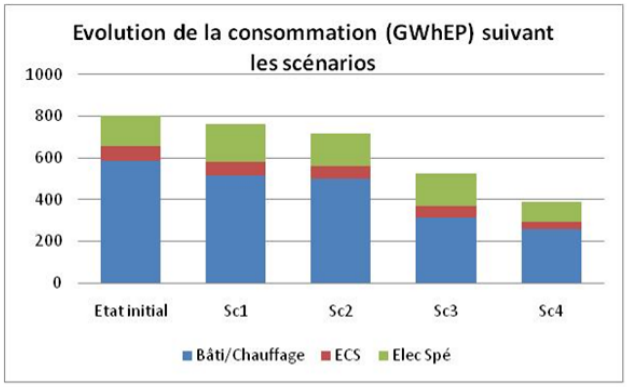

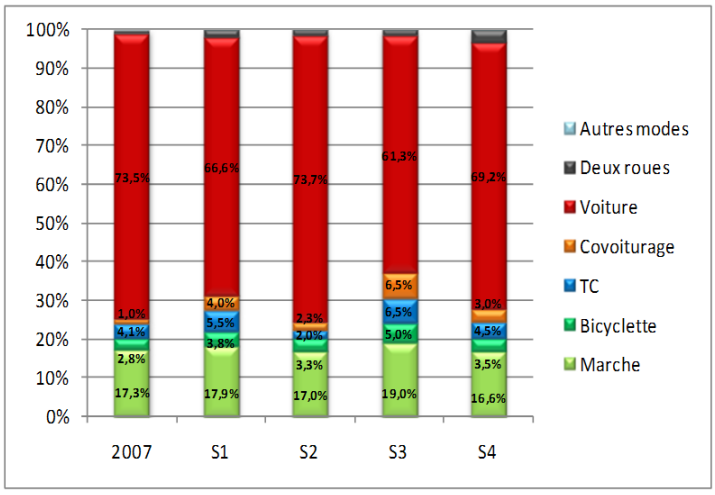

Les résultats de ces calculs, faisant l'objet d'un rapport spécifique, ont été incorporés dans la partie énergie-climat de chaque scénario. Un repère visuel simple permet de voir rapidement l'évolution des émissions de GES.

Le siphon métropolitain

En 2040, la Vallée de Drôme est pleinement intégrée à la métropole valentinoise qui a connu une expansion rapide. Inversement le Diois reste à l'écart des phénomènes métropolitains à l'œuvre dans la Vallée du Rhône, en raison du départ progressif des services et de l'augmentation du prix des énergies qui freine la mobilité. La marge de manœuvre des collectivités locales est fortement réduite, dans un contexte généralisé de diminution des finances publiques.

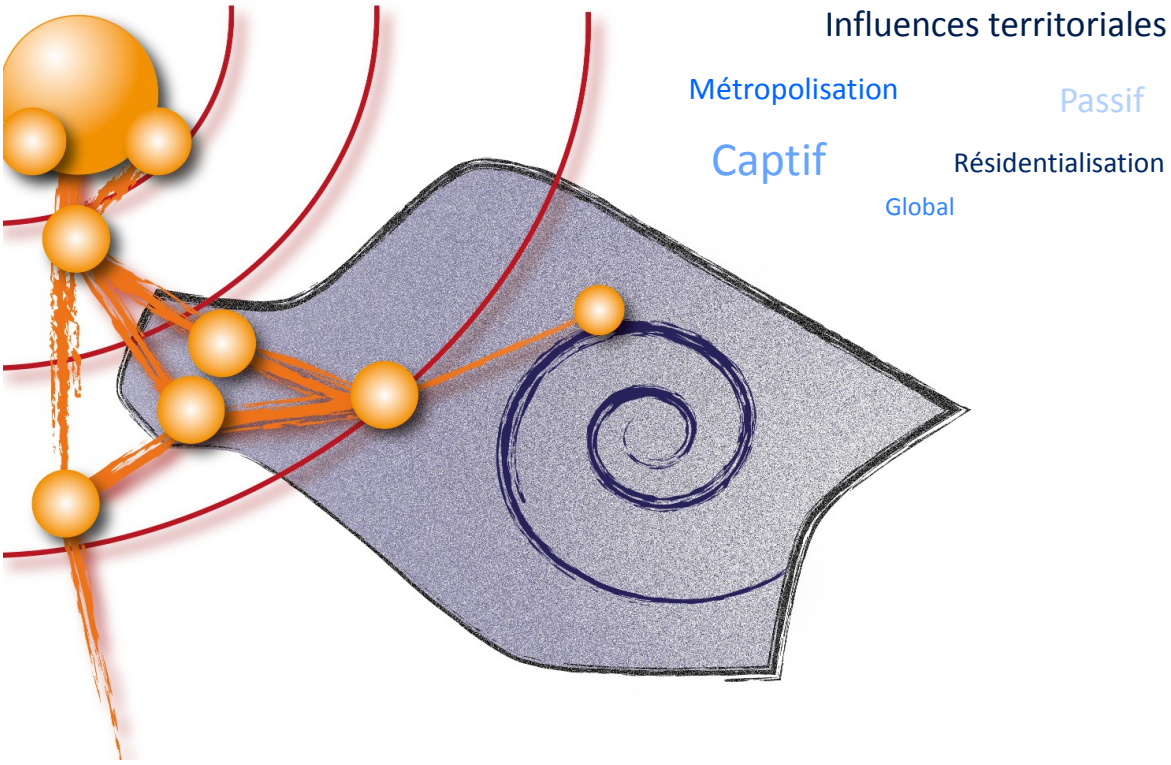

☹ POINTS FAIBLES ☹

- Manque de cohésion sociale et territoriale ; désertification du Diois ; accès inégaux aux services et emplois
- Objectifs énergétique et climatique non atteints
- Perte de foncier pour l'agriculture, spécialisation ou non organisation des filières agricoles
- L'agriculture devient une variable d'ajustement des politiques urbaines
- Ressources naturelles sous pression entrainant une perte d'attractivité
- Risque de déséquilibre des finances publiques par une diminution des recettes (et malgré une baisse des dépenses)
- Dépendance économique vis-à-vis des agglomérations extérieures
- Montée de l'individualisme
- Prix élevés du foncier et de l'immobilier dans la vallée de la Drôme

☺ POINTS FORTS ☺

- Résistance des filières agricoles et des activités de transformation
- Création d'emplois dans les services en aval
- Adéquation des services de proximité et intermédiaires à la démographie dans la vallée de la Drôme
- Renforcement de la gouvernance avec la métropole pour la vallée de la Drôme
- Capacité d'investissements théoriques plus importante de la part de la métropole

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

L'aménagement du territoire sur la vallée de la Drôme est piloté par les métropoles de Valence et de Montélimar. Le territoire aura accueilli 13 000 habitants supplémentaires depuis 2010, concentrés essentiellement à l'aval, entre la vallée du Rhône et Saillans. L'étalement urbain se poursuit - bien que moins fortement qu'en 2010 - faute d'une planification efficace, et d'une implication à minima des pouvoirs publics. Le Diois aura perdu des habitants. A partir de Saillans, les pertes de population vont croissant vers l'amont, la population restante se concentre sur les principaux pôles : Die, Luc-en-Diois, Châtillon-en-Diois, afin de bénéficier des services de proximité. Les services intermédiaires ont migré vers l'aval du territoire, le départ des services publics ayant enclenché le processus. Toutefois, l'aval reste dépendant des agglomérations voisines pour l'accès aux services supérieurs qui n'auront pas été développées localement au regard de l'accroissement démographique. Les transports en commun restent peu structurés même si le cadencement de la ligne TER a été renforcé jusqu'à Crest et maintenu jusqu'à Die. La part de la voiture individuelle a diminué au profit du covoiturage.

RESSOURCES

L'urbanisation et la perte de la diversité agricole ont entraîné une banalisation des paysages à laquelle se sont ajoutées une diminution de la fonctionnalité écologique globale et de la biodiversité. Une trame verte et bleue a été mise en place, mais elle ne recouvre que les espaces déjà protégés en 2010. Les ressources naturelles, gérées de façon « minière », sont sous pression, en partie pour satisfaire les besoins des agglomérations voisines. L'eau devient un facteur limitant, dépendante d'apports externes, et est source de conflits d'usage. La forêt est surexploitée.

ENERGIE - CLIMAT

En raison de la forte augmentation de la population et d'une implication limitée des collectivités, les émissions globales de gaz à effet de serre n'ont diminué que de 8 % depuis 2010. La maitrise énergétique est limitée, faute d'opérations d'envergure en matière de réhabilitation thermique du bâti ancien et du nombre important de déplacements en voiture. Enfin les stratégies d'adaptation au changement climatique sont peu coordonnées par les pouvoirs publics, les territoires agissant au coup par coup, en réaction aux événements.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Faute de stratégie économique locale volontariste, les activités non résidentielles (industrie, logistique,…) ont disparu. Le principe des éco-parcs aura été abandonné. Certaines filières agricoles se déstructurent, d'autres se spécialisent, notamment par la labellisation des produits (Appellation d'Origine Contrôlée, Agriculture Biologique) et la structuration de la filière des plantes à parfum aromatiques et médicinales. Cependant l'urbanisation peu contrôlée en aval, accentue la pression sur les terres agricoles. L'agriculture devient une variable d'ajustement des politiques urbaines. En amont, l'enfrichement des terres se poursuit dans les espaces désertifiés. Au final, la résidentialisation de l'économie accentue la dépendance du territoire aux agglomérations voisines d'autant plus que les revenus de transfert ont diminué. Les formations glissent vers l'aval.

COHESION SOCIALE

La cohésion sociale s'amenuise avec la non intégration des nouveaux arrivants. En aval, le prix du foncier aura bondi avec une arrivée massive de catégories socio-professionnelles supérieures, fragilisant les populations plus modestes. En amont, les catégories socio-professionnelles supérieures et les personnes âgées les plus fragiles sont parties, faute d'une offre de services suffisante sur place. La population vieillit dans le Diois et les jeunes ont quitté le territoire et ne sont pas renouvelés par des apports externes. L'individualisme s'est renforcé dans la vallée de la Drôme, battant en brèche plusieurs siècles de solidarités affirmées. Les activités culturelles et associatives sont résiduelles.

GOUVERNANCE

Le Diois garde une certaine autonomie de décision mais avec des moyens réduits. La gouvernance de la vallée de la Drôme est complètement intégrée à la métropole valentinoise. Depuis Valence, l'aval est vu comme un espace d'approvisionnement en ressources naturelles et foncières. En 2040, le projet Biovallée® est depuis longtemps terminé et les dynamiques locales sont atones entre une espace amont en déclin et un espace aval dépendant de l'extérieur.

Récit-fiction : « *BOULOT, DODO, REPOS* »

En fermant le verrou de sa vieille bâtisse, Olivier sait qu'une longue journée l'attend. Comme tous les vendredis, le vieillard quitte son Diois « natal » pour se rendre à Valence. Il profite du trajet hebdomadaire de sa voisine Nathalie qui part à Livron en voiture, pour écouler sa production de confitures au marché. Chemin faisant, la productrice lui ressasse que la vallée de la Drôme ne cesse de perdre de sa diversité agricole au profit de nouveaux champs de maisons. De son coté, Olivier se lamente sur le manque de dynamisme de son lieu de vie. Depuis 30 ans, rien a changé. Ses voisins ont tous quitté le Diois pour aller s'installer plus à l'ouest dans la vallée.

Arrivé à Livron, Olivier se lance à la recherche du pavillon familial de son fils Louis et de sa belle-fille Margot, qui se fond dans un ensemble de résidences identiques. Ceci l'exaspère, il râle, comme chaque vendredi, contre ces nouveaux quartiers dépourvus de vie locale. Après avoir tourné en rond pendant 10 minutes, il trouve enfin le pavillon n°23-allée n°5, où Louis et Margot l'attendent pour prendre un café. Louis lance la discussion en demandant conseil à son père sur la chaufferie collective qui alimente le quartier. Cela fait deux jours que cette dernière s'est arrêtée et les connaissances en mécanique du vieillard sont toujours les bienvenues. Le café avalé, ils quittent la maison pour la journée. Ils se rendent sur le parking relais de Livron, où Margot, pharmacienne à l'Hôpital de Montélimar, retrouve ses compagnons de covoiturage. De son côté, Louis, médecin généraliste à Valence, a été obligé d'installer son cabinet dans la métropole suite au transfert des services de soins. Accompagné de son père, il monte dans la voiture familiale et récupère comme tous les jours de la semaine ses deux collègues, au parking relais, pour se rendre à leur cabinet.

Après une demi-heure de trajet, Louis dépose son père dans le centre-ville de Valence et part travailler. Le vieillard profite de cette matinée pour aller à la bibliothèque, chez son ophtalmo, ainsi qu'à sa banque, car il n'a plus le choix, ces services ne sont plus disponibles dans la vallée. Après avoir fait un tour au centre commercial, il se rend à la maison de retraite où sa sœur et son cousin l'attendent pour une partie de belotte. Olivier les quitte à l'heure de la soupe, et part retrouver son fils pour rentrer à Livron. Avant de prendre la route, ils s'arrêtent au lycée Lumières, spécialisé dans l'audiovisuel, où Noé, l'ainé de la famille, est interne.

A la maison, Margot et leur petite fille Lou les attendent impatiemment, les valises sont déjà prêtes pour le départ en weekend chez papi. Louis prévoit d'emmener sa femme faire du canoë sur la Drôme pendant que Lou s'entrainera à galoper au poney club. Tout le monde est ravi de ce terrain de jeux si proche. Sauf Noé qui se plaint du manque d'animation et de copains !

Un archipel d'initiatives

En 2040, les dynamiques locales sont la résultante d'une somme d'opportunités et d'initiatives individuelles qui se traduisent spatialement par une structure territoriale peu cohérente. Alors que la zone de confluence est plus ou moins sous l'influence de l'agglomération valentinoise, elle est déconnectée des territoires du reste de la vallée de la Drôme qui ont connu des évolutions très variables que ce soit en termes démographique, économique, social, environnemental…

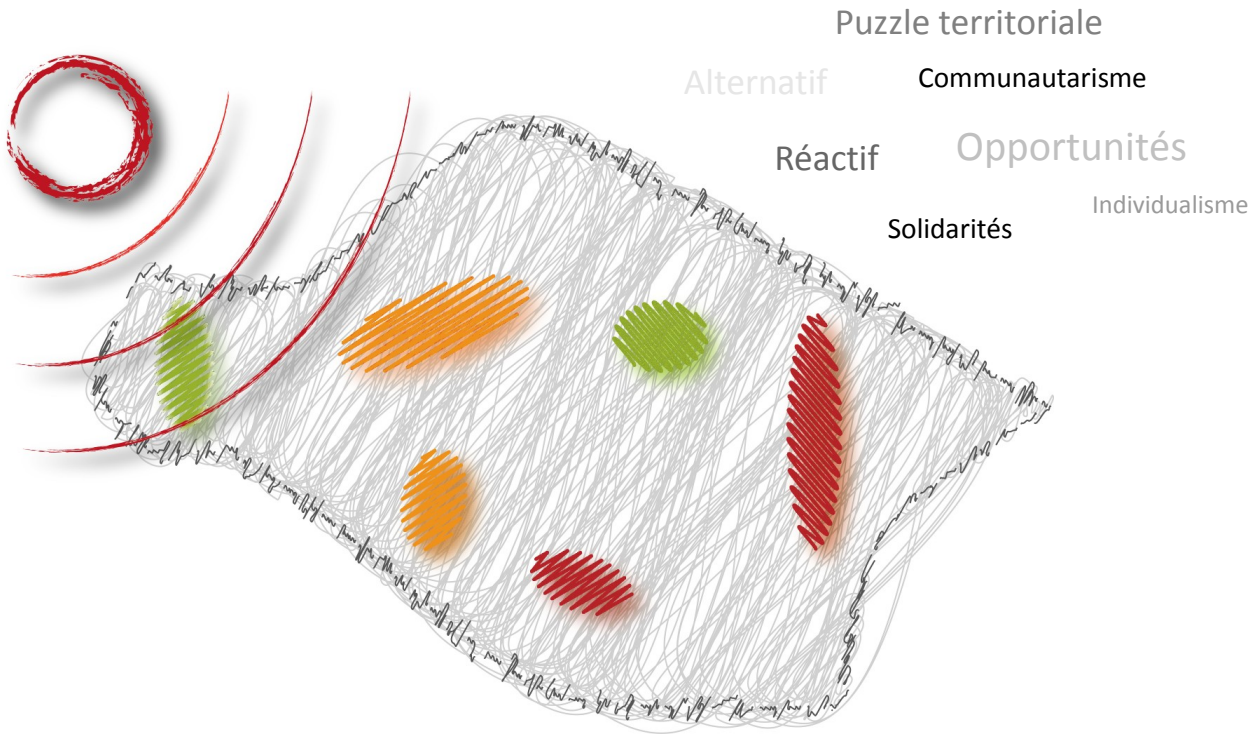

☹ POINTS FAIBLES ☹

- Pas de cohérence globale et de coordination des initiatives publiques et privées : un mode opportuniste de gouvernance territoriale
- Pressions sur les ressources
- Une agriculture à 2 vitesses, selon qu'elle ait accès à l'eau et au marché, ou non
- Accès inégal à l'habitat, à l'emploi, à la formation
- Précarité, manque de services publics
- Baisse de la qualité de vie et perte d'attractivité du territoire
- Surendettement du privé (individus)
- Disparition d'appartenance/d'identification à un territoire global
- Augmentation du communautarisme et diminution de la tolérance
- Risque de déséquilibre des finances publiques par perte des recettes

☺ POINTS FORTS ☺

- Des problèmes résolus sporadiquement et individuellement
- Le poids des finances publiques diminue
- De nouvelles formes de solidarités et d'organisation dans les transports (auto-partage, coopérative locale…) et l'habitat (logements partagés, maisons intergénérationnelles…)
- Diminution des émissions de gaz à effet de serre
- Des innovations économiques (Systèmes d'Echange Local, Economie Sociale et Solidaire…)

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Devant l'incapacité des pouvoirs publics à gérer les difficultés énergétiques, économiques, sociales… les initiatives individuelles ont pris le relais, portées par des personnes, des entreprises ou de quelques collectivités, qui se structurent autour de formes d'organisation ponctuelles. La croissance démographique a été modérée (6 500 habitants) et concerne davantage l'aval qui restera attractif pour les classes aisées. L'armature urbaine est multipolaire, mais à géométrie variable, où les inégalités en termes d'accès à l'habitat, aux services ou aux emplois sont hétérogènes. L'habitat précaire s'est développé en parallèle d'éco-quartiers. La majorité des services publics a disparu faute de moyens. Les lignes de transports en communs (car, train..) ont fermé. Les habitants s'auto-organisent : covoiturage, voiture partagée, prêt de véhicules, coopérative de transport… ou ont du mal à se déplacer.

RESSOURCES

Le cadre de vie est également pluriel. L'exploitation individuelle des ressources (bois, eau, énergie…) devient une nécessité pour pallier la baisse généralisée des revenus. Dans certains cas, les acteurs savent gérer au mieux leurs ressources (avec par exemple des initiatives privées de gestion de l'eau) et protéger les milieux, mais dans de nombreux autres, le manque d'organisation collective entraînera des dégradations environnementales : banalisation des paysages, conflits d'usage autour de la ressource en eau….

ENERGIE - CLIMAT

Les collectivités n'ont pas répondu de manière coordonnée au défi du changement climatique, laissant la place à des initiatives individuelles hétérogènes. Quelques localités ou éco-hameaux ont développé une stratégie énergétique fondée sur l'autonomie et les énergies renouvelables auxquelles s'ajoutent les initiatives individuelles (auto-rénovation, installation de panneaux solaires ou de micro-éoliennes…). L'utilisation de la voiture reste prédominante devant la quasi-disparition des transports en commun. Avec le manque de cohérence entre ces actions, les émissions de gaz à effet de serre n'ont diminué de 8 % par rapport à 2010.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Une économie résiduelle se maintient sur les territoires. Se développent en parallèle, de nouveaux modèles économiques : économie sociale et solidaire, échanges de services, tourisme de proximité, télétravail… Les emplois se font toutefois plus rares, et une grande partie reste précaire. L'offre de formation « traditionnelle » décline au profit de l'auto-formation et de centres associatifs. L'agriculture subit les conflits d'usage autour des ressources (eau, foncier..). L'agriculture évolue vers des productions à la fois non irriguées et irriguée autour des initiatives privées. La part de l'agro-alimentaire diminue. L'agriculture vivrière se développe avec du maraîchage, du jardinage, de la vente directe, des Associations pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne…

COHESION SOCIALE

Le territoire a des poches de cohésion sociale et des zones de délitement, selon les réactions locales face à un phénomène de paupérisation généralisé et une diminution des revenus de transfert. Ces initiatives se traduisent par des réponses très localisées mais innovantes, avec par exemple le développement de nouvelles formes de solidarités dans l'habitat : éco-hameaux, logements partagés ou temporaires, maisons intergénérationnelles… Ces nouvelles formes de solidarité attirent de nombreux jeunes qui s'installent sur le territoire. Les inégalités sociales et territoriales augmentent cependant. Les habitants modestes de la confluence ont quitté Biovallée® , ou remonté la vallée de la Drôme, pour fuir la hausse des prix et des loyers causée par l'arrivée de classes aisées venues de l'extérieur.

GOUVERNANCE

Il n'y a plus de gouvernance globale, chaque micro-territoire ayant son mode d'organisation propre, avec des initiatives coordonnées localement par des collectivités, et d'autre pas. Le déclin de la citoyenneté élective s'est fait au profit de la citoyenneté spontanée, ou au contraire par un désintéressement total du fait politique. Les territoires agissent en réaction aux événements ou aux opportunités qui s'offrent à eux.

Récit-fiction : « LE POUVOIR AUX DEBROUILLARDS »

En bêchant son potager ce mardi après-midi, Julien Constant réfléchit à l'organisation de ses prochaines vacances pour fêter les 50 ans de sa femme. Cette année, avec son épouse Alexandra, ils veulent profiter d'une offre de dernière minute pour partir en croisière. Ils disposent d'une semaine seulement car sont très occupés par leurs activités respectives. Depuis son licenciement de la banque de Montoison, il y a une dizaine d'années, Julien s'est lancé en tant qu'auto-entrepreneur dans l'organisation de circuits touristiques locaux. Il a tout appris sur le tas et a développé son activité sur internet depuis chez lui. Cela marche bien mais il se doit donc d'être disponible à tout moment pour répondre à ses clients. Il est très enthousiasmé par son activité, même s'il a dû réduire le train de vie de son ménage. Son projet d'installer des panneaux photovoltaïques devrait enfin voir le jour, Julien a dû s'organiser pour compenser le manque d'aide publique en sollicitant au maximum ses connaissances.

Sa femme Alexandra a aussi une activité très prenante ; elle se lève tous les matins pour accompagner leur fils Gaston à l'arrêt de bus le plus proche pour aller au lycée de Crest. L'après-midi elle fait des ménages dans les beaux éco-quartiers de Livron et Loriol où elle rêverait d'habiter un jour, et prépare des plats cuisinés au domicile des personnes qui l'emploient.

L'après-midi, Julien consacre 2h à son jardin potager. C'est beaucoup de temps et l'eau se fait de plus en plus rare, mais c'est essentiel pour sa famille qui n'achète jamais de légumes car leur prix a considérablement augmenté ces dernières années. Aujourd'hui il se dépêche car il a l'ordre du jour du Conseil d'administration de son association « Un jardin pour tous » à préparer. Avec deux amis, ils ont créé cette association il y a une dizaine d'années, par réelle nécessité. Cela permet aujourd'hui d'aider les habitants à cultiver leur propre potager, stocker de l'eau, partager les expériences et les techniques de jardinage. Julien téléphone à Eve, la secrétaire de l'association pour la prévenir qu'un groupement d'agriculteurs maraîchers s'est réuni pour leur faire part de son mécontentement. Selon eux, l'association concurrence leur production, les particuliers consommant uniquement leur propre récolte. Ceci exaspère Julien qui cherche une fois de plus à avoir raison. Il estime que ce genre de requête est illégitime, car les habitants n'ont actuellement pas d'autres choix que de s'auto-organiser pour faciliter leur quotidien. Eve est agacée par son comportement, car elle pense que le véritable problème n'est pas là. Ce qu'il manque à la vallée c'est une implication cohérente des pouvoirs publics sur l'ensemble du territoire. Elle écourte la discussion et prétexte aller chercher ses filles à l'école à Die, située à une vingtaine de kilomètres de chez elle. Depuis son divorce récent, sa vie est rythmée par les allers-retours sur le territoire. Elle a choisi de vivre dans un habitat coopératif de Luc en Diois plutôt que de s'expatrier comme quelques unes de ses amies à Pontaix dans un habitat moins cher mais plus précaire. Elle pense trouver dans ce nouveau mode de vie plus de soutien pour faire face à cette situation compliquée, qui touche de plus en plus de femmes. Ce déménagement a chamboulé ses habitudes, elle espère ainsi démarrer une nouvelle vie.

De son côté, Julien fait moins de navettes pour son fils. Gaston se fait souvent raccompagner par des voisins, mais quand il n'a pas d'autres solutions, il fait du stop. De temps en temps il profite d'aller faire le plein de courses au supermarché pour le récupérer à Livron, commune la plus proche desservie par les transports en commun. Julien languit le week-end, car il prévoit de faire un bon repas pour l'anniversaire de sa femme : pour une fois, convivialité et détente seront au rendez-vous.

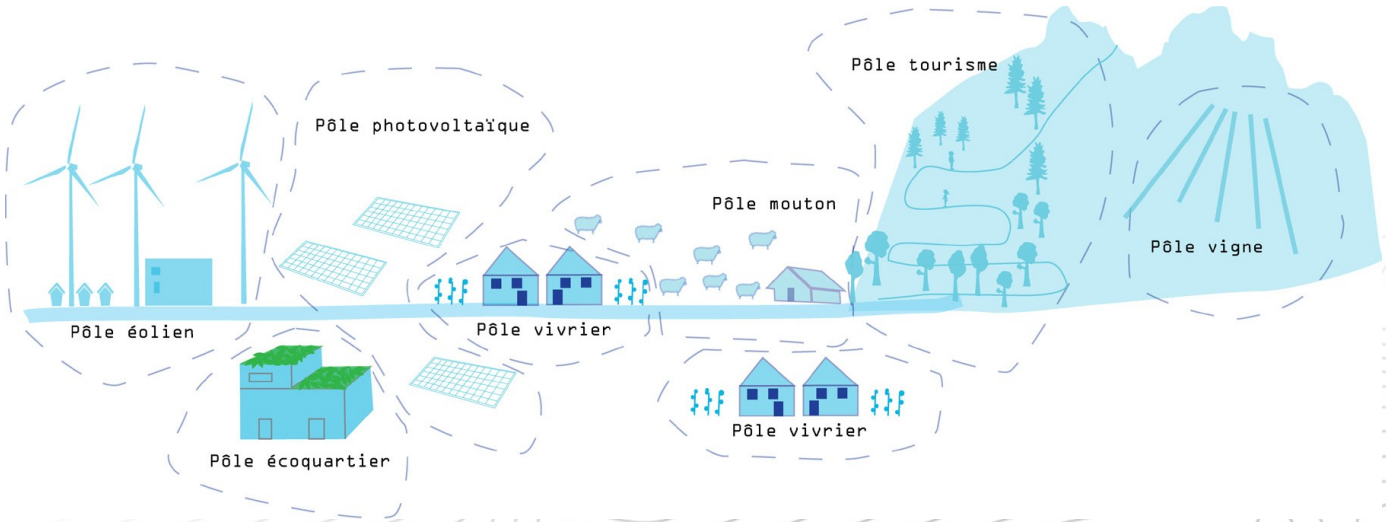

Les ressources mondialisées

En 2040, le projet Biovallée® a abouti à une séparation fonctionnelle entre un Diois « terrain de jeu » et une vallée de la Drôme inscrite dans la compétition mondialisée. Alors que le Diois est devenu une « réserve nationale de biosphère » et se désertifie, la vallée de la Drôme s'est structurée autour de ses pôles principaux pour porter un projet entre les agglomérations de Valence et de Montélimar.

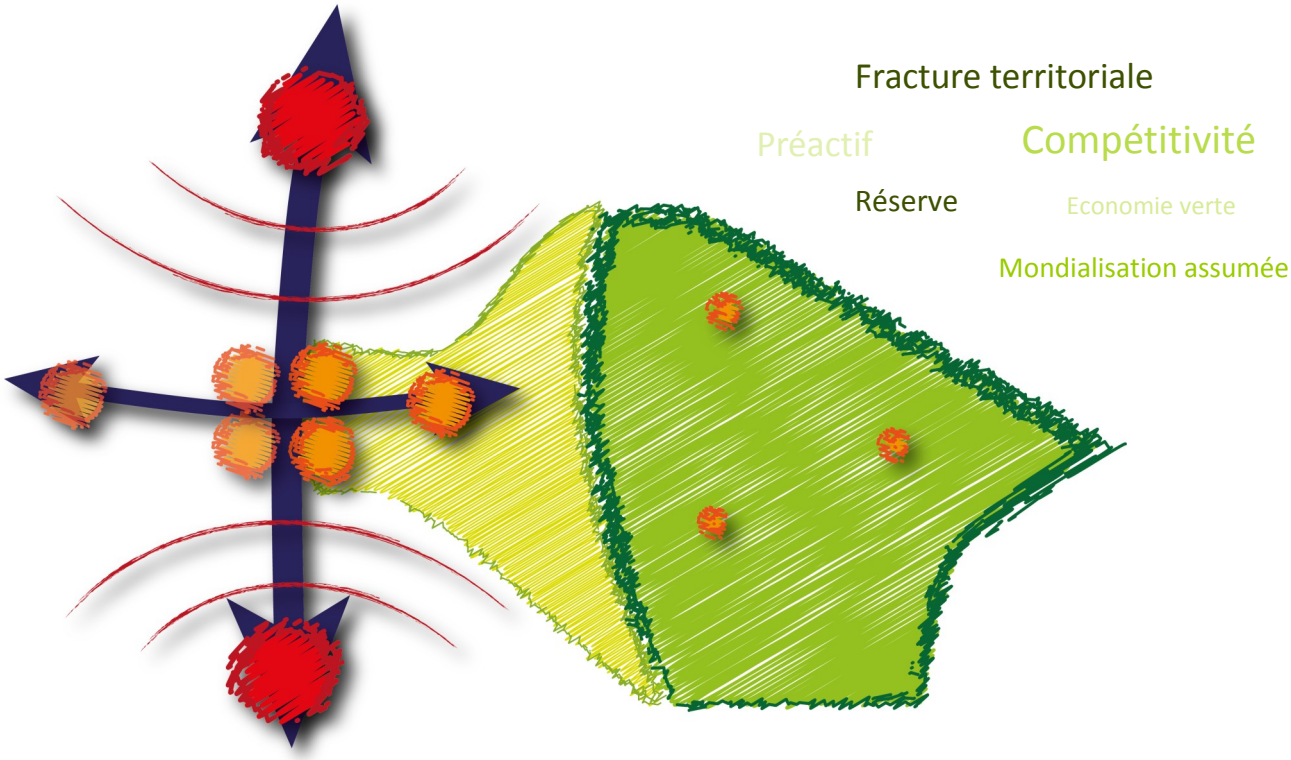

☹ POINTS FAIBLES ☹

- Accroissement des inégalités : revenus, accès aux services (transports, soins…)
- Effritement du lien social
- Le Diois est devenu une « réserve d'indiens »
- Déséquilibres démographiques
- Vulnérabilité dans un contexte mondialisé et vis-à-vis des revenus externes
- Il n'y a plus de jeunes dans le Diois
- Amont : peu/plus de gouvernance locale
- Aval : compétition difficile avec les agglomérations environnantes
- Bassin de vie plus large que le périmètre de la nouvelle agglomération qui n'est pas tourné vers sa population

☺ POINTS FORTS ☺

- Atteintes des objectifs énergie-climat
- Préservation des ressources, essentiellement à l'amont
- Dynamisme économique
- Augmentation de la valeur du patrimoine bâti
- Rationalisation des services publics et des budgets
- Fin de la précarité assumée
- Inscription dans les réseaux nationaux et européens
- Positionnement politique fort autour de la nouvelle agglomération Drôme-Ardèche
- Un territoire de référence, reconnu de l'extérieur
- Il n'y a plus nécessité de se mettre d'accord entre l'amont et l'aval

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

La population diminue fortement dans le Diois, et se stabilise dans la vallée de la Drôme, soit une baisse globale de 6 500 habitants. Les constructions majoritairement individuelles, ne permettent pas d'accueillir plus d'habitants en aval. Ne restent dans le Diois que quelques privilégiés peu impactés par la montée du coût de l'énergie, ainsi que quelques poches éparses d'habitations. Les bâtisses ainsi libérées deviennent des résidences secondaires, entraînant un phénomène de « lubéronisation » sur le Diois. En aval, les connexions et les échanges avec la rive voisine se sont multipliés. La vallée de la Drôme est connectée au reste de l'Europe, via la gare TGV de Rovaltain, véritable porte d'entrée/sortie du territoire, et au reste du monde par les technologies de l'information et de la communication. Si les services publics et les transports en commun se sont maintenus à l'aval, ils ont disparu progressivement en amont, hormis quelques lignes touristiques vers des sites aménagés. Globalement, alors que le secteur allant de Crest à Saillans suit plutôt la dynamique aval, les vallées adjacentes et les coteaux suivent la dynamique du Diois.

RESSOURCES

Le Diois est valorisé par de nombreuses labellisations nationales et européennes (Parc Naturel Régional, réserve de biosphère…) qui protègent la biodiversité locale. Il est aménagé en « jardin » qui fournit des biens et des services de qualité au monde urbain, via un environnement préservé, entretenu par l'agriculture. La demande locale en eau potable diminuant, la ressource est exportée dans les espaces environnants. La forêt progresse largement en raison de sa sous-exploitation.

ENERGIE - CLIMAT

Avec la diminution de la population, les émissions de gaz à effet de serre ont diminué de plus de 20 %. Les populations aisées, devenues majoritaires, ont les moyens de rénover leur logement pour améliorer l'isolation. Leurs revenus élevés leur permettent de surmonter la hausse du prix de l'essence, qui aura donc peu d'impact sur l'utilisation de véhicules individuelles, et/ou d'acquérir des véhicules électriques. L'autonomie énergétique du territoire est atteinte grâce à la construction de fermes solaires et éoliennes, portées par de gros investisseurs.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

La vallée de la Drôme s'inscrit dans la compétition mondiale via des activités de pointe : hautes technologies environnementales, activités de niche via les technologies de l'information et de la communication, productions agricoles de qualité et bio-industrielles. Quelques formations en lien avec ces activités sont implantées sur le territoire. En amont, des activités se sont développées autour de la santé et du bien-être, du tourisme vert, maintenant quelques emplois sur place, essentiellement précaires et saisonniers. La culture locale n'est valorisée que par des processus de « folklorisation » et des festivals élitistes.

COHESION SOCIALE

Les inégalités sociales ont explosé sur tout le territoire : les revenus moyens ont augmenté, mais principalement par sélection avec le départ des plus modestes et de l'arrivée de catégories socio-professionnelles plus aisées. En amont, ceux qui sont restés, doivent compter sur leurs propres ressources. Les pouvoirs publics n'ont que peu d'influence sur ces processus de ségrégation qu'ils n'auront pas cherché à contrecarrer. Des lotissements fermés, sécurisées et écologiques émergeront ici et là dans le Diois.

GOUVERNANCE

En aval, le secteur privé a un poids plus important qu'aujourd'hui dans la gouvernance, en s'associant avec les collectivités locales. Les réactions de la société civile se feront par l'intermédiaire de lobbies bien organisés et financés par les catégories socio-professionnelles supérieures. En aval, une agglomération s'est structurée autour des principaux pôles de la vallée de la Drôme. Un pôle similaire s'est créé sur la rive gauche du Rhône, avec lequel les échanges se sont intensifiés. En amont, l'Europe, l'Etat et la Région sont les acteurs principaux étant les prescripteurs ou gestionnaires des réserves naturelles. Le Diois fait partie du réseau des espaces naturels préservés, du Haut Jura au Verdon.

Récit-fiction : « LE DIOIS SANS VOIE, LE RHÔNE SUR SON TRÔNE »

En emmenant son fils à l'école, Prune Deschamps se souvient du jour où elle a reçu sa mutation pour Grâne ; ce fût alors une délivrance pour elle ! Grâce à un héritage, elle a enfin pu acquérir un terrain pour y construire la maison de ses rêves et ainsi vivre proche de la nature et y élever son fils. Elle regrette seulement que son amie Virginie n'ait pas les moyens de venir vivre près de chez elle. Aujourd'hui elle est ravie de sa nouvelle vie car elle a un travail qui lui plait chez EcoCom, une entreprise de Valence spécialisée dans la promotion des nouvelles technologies. Elle a en plus la possibilité de consommer des produits de qualité provenant du Diois, la plus grande Zone Sauvage Protégée (ZSP) de France créée par l'Etat en 2020.

Après avoir terminé sa journée, elle va récupérer son fils et l'emmène en voiture électrique jusqu'au centre aéré géré par son comité d'entreprise. Enfin du temps pour elle ! Afin de satisfaire ses invités du soir, elle se rend à Crest pour acheter quelques bouteilles de Clairette, à la coopérative, chez qui Didier Moujot apporte ses récoltes qui seront exportées dans le monde entier. Elle saisit l'occasion pour récupérer auprès de lui, les clés de sa nouvelle maison secondaire, ancienne cave viticole de Moujot, qu'elle a restauré ; en effet, le manque de services à l'amont de la vallée ne lui permet pas d'y vivre à l'année.

Didier Moujot, 69 ans, est un agriculteur aguerri. Il va prendre aujourd'hui sa retraite et souhaite passer le flambeau à ses enfants. La vinification c'était sa passion ! Il est d'ailleurs le précurseur du Bio dans la vallée. Malheureusement aujourd'hui un seul de ses fils, Enzo, envisage de reprendre la production pour se spécialiser dans la vinothérapie. Son deuxième fils est déjà parti à Salta en Argentine vendre son savoir-faire viticole et le dernier a quitté le Diois pour un poste d'ingénieur dans l'agglomération Valentinoise. Si Enzo, le fils de Didier, souhaite diversifier l'ancienne activité de son père, c'est avant tout parce que la concurrence mondiale ne permet pas de vivre sur la simple exportation de sa production.

Ainsi pour améliorer sa petite retraite, Didier s'est lancé, grâce à des financements régionaux, dans une ferme/auberge où il peut raconter à tous les touristes qu'il héberge, le passé du Diois. Il aime se rappeler le temps où il y avait encore des entreprises, des commerces et des activités dans les bourgs. En revanche, à cette époque, les ressources naturelles comme le bois ou l'eau étaient moins bien protégées qu'aujourd'hui. D'ailleurs ce soir-là il reçoit un couple original de trois personnes venant d'Hollande, les Von Bürger ! Heinrich, Vicki et Kirsten profitent du bon air et des conditions idéales qu'offre la région, pour pratiquer le parapente et le VTT entre autres. Heinrich ne les accompagne pas à toutes leurs activités, il doit savoir où en est le projet de ferme photovoltaïque de Loriol dans lequel il a investi il y a trois mois. Vicki Von Bürger, quant à elle, souhaite rencontrer le directeur financier de Drôme- Ardèche Technologie, entreprise dans laquelle elle veut devenir actionnaire. Avec de tels investissements, les Von Bürger comptent bien au final, s'installer définitivement à Luc-en-Diois, un joli petit hameau de la vallée de la Drôme.

La rupture durable

En 2040, avec une action publique renouvelée, Biovallée® est un éco-territoire rural de référence. L'armature multipolaire s'appuie sur des pôles urbains et bourgs centres renforcés, accueillant les principaux services et activités. Le développement durable est le moteur du développement économique et social.

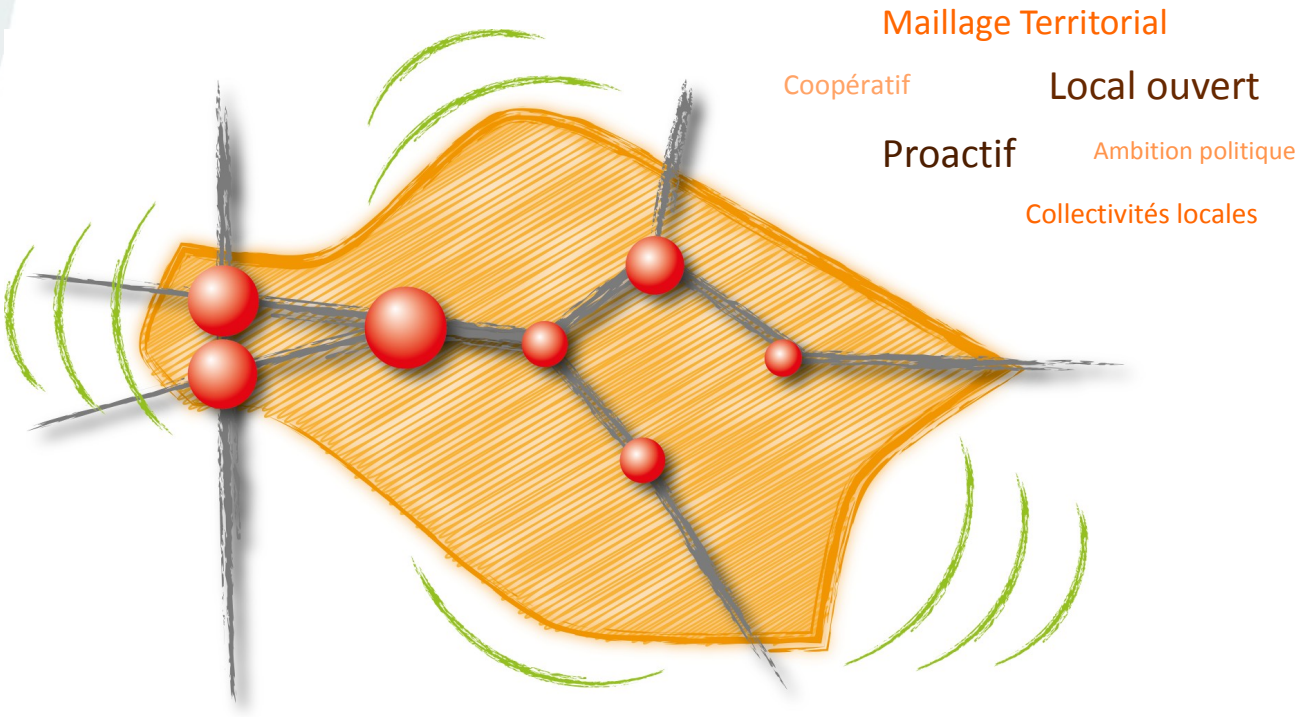

☹ POINTS FAIBLES ☹

- Garantie des ressources liée au financement important des actions publiques
- Fortes pressions touristique, démographique et foncière
- Désertification hors pôles de services
- Manque de coopération et de mutualisation, manque de péréquation avec d'autres territoires
- Fiscalité importante
- De nouvelles oppositions à Biovallée®
- Un bien vivre ensemble institutionnalisé

☺ POINTS FORTS ☺

- Renforcement de la cohésion sociale et des solidarités
- Gestion durable des ressources
- Dynamisme économique fondé sur les atouts locaux et permettant l'amélioration de la situation de l'emploi
- Armature urbaine hiérarchisée : adéquation spatiale entre logements, services et emplois
- Développement des transports en commun
- Action publique forte
- Atteinte des objectifs énergétiques
- Démocratie participative et mobilisation des acteurs effective
- Gouvernance optimisée, globale, cohérente à l'échelle de Biovallée® , projet politique partagé, mutualisation des moyens
- Moins d'endettement des privés

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

La croissance démographique s'est poursuivie depuis 2010 avec l'arrivée de 13 000 habitants supplémentaires. Pour accueillir ces nouveaux arrivants, les collectivités ont renforcé l'armature urbaine du territoire en concentrant cette croissance sur les principales villes et les bourgs-centres, grâce à des outils de planification structurants. La périurbanisation a été maîtrisée et les terres agricoles sont préservées. Les formes architecturales dominantes sont devenues l'habitat groupé et le petit collectif. Cette armature urbaine permet une meilleure optimisation des transports en commun (bus, train), plus innovants, qui se renforcent, tout comme les modes doux dans les villes et bourgs redensifiés.

RESSOURCES

Les ressources sont motrices du développement économique avec des coûts de gestion et de protection importants : attractivité, agriculture, tourisme… La production d'énergies renouvelables s'est développée. Les acteurs de la filière bois ont réussi le défi de réorganiser la production pour le bois-énergie et à développer le bois-construction. La gestion des ressources est optimisée par une gouvernance forte afin d'en permettre une exploitation durable permettant leur renouvellement. La biodiversité est préservée grâce à la mise en place d'une trame verte et bleue élargie. L'approvisionnement en eau est sécurisé par des réponses locales (retenues collinaires, recharges de la nappe,…) compensant partiellement la fin des approvisionnements externes.

ENERGIE - CLIMAT

L'engagement et l'exemplarité des collectivités en matière de politiques énergétique permettent une mobilisation globale du territoire pour tendre vers plus d'autonomie énergétique. La réduction des consommations énergétiques et des émissions des gaz à effet de serre a été supérieure de 22 % par rapport à 2010, permise d'une part, par de nombreuses actions coordonnées sur le bâti (efficacité énergétique) et la mobilité, et d'autre part, par une évolution forte des comportements individuels et collectifs. Elles ne permettent cependant pas d'atteindre les objectifs du facteur 4 à l'horizon 2050. Les différentes ressources énergétiques locales sont valorisées (solaire, hydraulique, éolien, bois-énergie…).

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Le développement économique de Biovallée® s'appuie sur ses atouts et ressources propres limitant ainsi sa dépendance aux agglomérations extérieures. Des centres de formations spécialisées dans le développement durable ont essaimé et les partenariats universitaires avec Lyon ou Grenoble ont été renforcés. De nouveaux éco-parcs ont été créés, permettant le développement d'entreprises artisanales, de services, voire industrielles, dans des formes statutaires variées, avec un développement de l'économie sociale et solidaire. Les industries et les circuits courts valorisent les ressources agricoles locales (viticulture, plantes à parfum, aromatiques et médicinales, élevage, semences…), avec une prépondérance des produits biologiques. Les paysages et le cadre de vie, préservés de la banalisation, restent le moteur d'une activité touristique de proximité, structurée par les acteurs du secteur. La consolidation des pôles permet le maintien d'un maillage du territoire par les commerces et services de proximité et intermédiaires.

COHESION SOCIALE

Le maintien des services, la création d'emplois locaux, le développement du petit collectif et des transports en commun, seront autant de facteurs de consolidation d'une véritable cohésion sociale. La vie associative et culturelle reste un ferment de cette cohésion tout en contribuant au développement économique. Le territoire continue d'attirer des CSP supérieures. La valeur ajoutée produite est réinjectée localement, permettant l'augmentation du nombre d'emplois locaux de qualité qui tirent vers le haut l'ensemble des revenus et maintient la population locale.

GOUVERNANCE

L'action publique est renforcée et structurante, en partenariat et en interaction avec les territoires voisins. L'ensemble des acteurs agissent en synergie autour du projet Biovallée® permettant ainsi sa mise en œuvre. Les instances de démocratie participative renforcent la gouvernance locale. Forte de ses atouts, Biovallée® est intégrée aux réseaux nationaux et européens des éco-territoires.

Récit-fiction : « UN NUMÉRO D'ÉQUILIBRISTE»

En débranchant son Segway électrique pour partir à la gare d'Eurre, Thibaud, 50 ans, se rappelle du temps où il était obligé de prendre sa voiture. A présent il prend le train jusqu'à Loriol, la ville voisine où s'est développée une entreprise mondiale d'agroalimentaire. Il travaille à la transformation et la valorisation des produits phares de la région comme les semences, les plantes médicinales ou le vin pour l'exportation. Il s'implique aussi bénévolement dans son entreprise pour organiser les déplacements doux des salariés.

Thibaud et sa femme Céline, qui habitaient avant dans un petit village de la vallée de la Drôme, ont choisi de vivre en ville à cause de l'augmentation des prix des déplacements. Ils ont racheté une maison dans le quartier de l'éco -site d'Eurre, qu'ils ont aménagée pour qu'elle consomme moins d'énergie en installant notamment une éolienne dans leur jardin. Ils ont bénéficié de l'expérience des autres grâce au Pôle Energie et de nombreuses aides des pouvoirs publics. Quelques mois dans l'année, leur jardin leur permet de consommer leurs propres légumes et ainsi de faires quelques économies non négligeables. Le jardinage est aussi pour Céline un loisir qu'elle affectionne particulièrement. Thibaud et Céline sont ennuyés par la construction d'un immeuble de quatre étages en face de chez eux, mais ils savent bien qu'on ne peut plus s'étendre sur les terres agricoles et qu'on a besoin des bâtiments pour produire de l'électricité. Ils sont quand même rassurés par l'esthétique de l'immeuble en grande partie végétalisé et par les commerces qu'il accueillera. Céline a monté son entreprise de services à la personne pour la population restée dans les villages désertés. Elle utilise encore sa voiture. Aujourd'hui elle rend visite à Madame Isa à Autichamp (à 13 km d'Eurre), une vieille dame qui ne peut plus se déplacer pour ses courses jusqu'à la ville, qui ne peut faire ses repas… Elle fait donc le marché bio de producteurs locaux pour Isa et son mari. Dans les campagnes environnantes qui n'ont plus de services, seuls les agriculteurs et les personnes vivant du tourisme saisonnier sont restés.

La voisine d'Isa n'est autre que la mère de Céline, Odile, 75 ans, qu'elle emmène deux fois par semaine à l'université de Crest où elle prend des cours du troisième âge en nouvelles technologies. Le soir les rôles s'inversent puisqu'elle prend la place de professeur pour initier les jeunes au Recycl'Design. Son petit-fils Pio vient souvent la voir. Pio qui vient d'avoir 20 ans va à l'antenne universitaire de Crest qui a ouvert une formation spécialisée dans la conception bioclimatique des bâtiments. Il sait bien que les choses sont chères aujourd'hui et a poussé ses parents à récupérer l'eau de pluie pour les toilettes et l'arrosage du jardin. A la fin de sa formation, il restera dans la vallée où il aura trouvé un emploi.

Ce week-end les parents iront se divertir dans les belles forêts de Saoû où ils ramasseront les champignons et feront du VTT pendant que Pio ira au festival BioRock retrouver ses amis.